



ABLON-SUR-SEINE | ARCUEIL | ATHIS-MONS | CACHAN | CHEVILLY-LARUE | CHOISY-LE-ROI | FRESNES | GENTILLY |  
IVRY-SUR-SEINE | JUVISY-SUR-ORGE | L'HAY-LES-ROSES | LE KREMLIN BICÊTRE | MORANGIS | ORLY |  
PARAY-VIEILLE-POSTE | RUNGIS | SAVIGNY-SUR-ORGE | THIAIS | VALENTON | VILLEJUIF | VILLENEUVE-LE-ROI |  
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES | VIRY-CHATILLON | VITRY-SUR-SEINE

**SERVICE COMMUNICATION**

Vendredi 25 mai 2018

## COMMUNIQUÉ

**CONTACT**

**Cabinet du président | Mathilde Ferment**  
**01 75 37 76 26 – mathilde.ferment@grandorlyseinebievre.fr**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
3, rue Lefèvre Utile – BP 300  
91205 ATHIS-MONS CEDEX

**LES ÉLUS DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE RÉUNIS JEUDI 24 MAI À PARAY-VIEILLE-POSTE**

# Conférence intercommunale du logement (CIL) : la réflexion est engagée

Alors que le territoire compte près de 48 000 demandeurs de logements sociaux, dont 70% ont des ressources inférieures aux plafonds des loyers les plus bas (PLAI), les maires et les adjoints des villes du territoire Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis ce jeudi 24 mai à Paray-Vieille-Poste pour réfléchir ensemble aux conditions à poser pour la mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), rendue obligatoire depuis la loi Égalité et Citoyenneté (2017). Le futur cadre de la loi Élan (urbanisme et logement social) figurait en filigrane, compte tenu de ses impacts dans les politiques territoriales.

Cette CIL, qui sera co-présidée par le président de l'EPT et le Préfet du Val-de-Marne, doit définir, selon la loi, les orientations stratégiques en matière d'attribution de logement social sur le territoire. Face à ce mouvement de centralisation dans les politiques publiques, et en particulier dans l'habitat, les élus locaux craignent à la fois une perte de contrôle des équilibres de peuplement gérés dans les communes ainsi qu'une limitation de leur capacité à accompagner les ménages dans des rapports de proximité.

« C'est avec le double objectif de préserver l'autonomie des communes et leur proximité avec les habitants, et de répondre aux besoins concrets en matière de logement, que la coopérative des villes, principe fondateur du territoire, sera au cœur de cette conférence intercommunale du logement », a indiqué Michel Leprêtre, président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre en introduction de cette réunion.

« Je souhaite donc que nous puissions, ensemble, définir la position que je serai amené à porter devant le préfet. »

Les échanges entre les élus du territoire, auxquels ont participé une soixantaine de maires, élus locaux ou cadres du mouvement HLM, ont permis de mettre en évidence des sujets intéressants de près la vie communale et intercommunale :

- le refus de se voir imposer les conditions du regroupement des OPH prévu par la loi ;
- le déblocage de moyens adaptés pour construire et réhabiliter le parc existant pour répondre aux besoins que les communes connaissent parfaitement ;
- la prise en compte d'un parcours résidentiel pour les demandeurs de logement ;
- ou encore le besoin de réunir l'ensemble des partenaires et acteurs du logement pour élaborer collectivement les orientations que nous devons porter dans la future CIL.

Globalement, si les élus s'inscrivent donc dans une démarche offensive en résonance aux questions sociales, ils ont exprimé une volonté de travailler à des orientations, afin de dynamiser le diagnostic réglementaire qui va s'enclencher. Comment répondre aux 48 000 demandes de logements dans les villes, dans l'EPT ? Quelles solidarités dans les villes, dans l'EPT ? Quelles logiques intercommunales pour répondre aux problématiques de relogement dans des villes qui sont concernées principalement par des projets de renouvellement urbain ? Des débats à venir d'un intérêt primordial.

Avant d'inviter à de prochains échanges et poursuivre la réflexion engagée à Paray, le président Michel Leprêtre tenait à faire remarquer que « la présence de chaque maire, de chaque ville dans nos réflexions est impérative. C'est pourquoi je propose de poursuivre ce travail collectif, indispensable pour peser dans les débats avec la préfecture du Val-de-Marne ».